

SITAB

Société Ivoirienne des Tabacs

RAPPORT ANNUEL 2007

RECU 31.JUL 2008 15:45

ABUS DANGEREUX POUR LA SANTÉ





**ASSEMBLEE
GENERALE
ORDINAIRE
JEUDI 13 MARS 2008**

SITAB

DIRECTION

DIRECTEUR GENERAL
M. Paul RICHARDSON

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT /
DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
M. Abdoulaye KONE

DIRECTEUR COMMERCIAL et MARKETING
M. Moussa SAHANDE

REPARTITION DU CAPITAL

Catégorie A (Actions cotées à la BRVM)	26,87%
Catégorie B (Actions non cotées)	73,13%

ORDRE DU JOUR

- 1.** Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2007 et approbation des comptes dudit exercice.
- 2.** Lecture et approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes.
- 3.** Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2007.
- 4.** Fixation des indemnités de fonction du Conseil d'Administration pour l'exercice 2008.
- 5.** Fin de mandat de deux Administrateurs - Proposition de renouvellement.
- 6.** Pouvoirs à conférer.

ATTENTION

L'Assemblée Générale se tiendra
au Palais de la Culture de Treichville
à 11 heures 00



RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Nous nous réjouissons une fois de plus de l'opportunité de la rencontre de ce jour qui nous permet de vous présenter les résultats de notre société pour l'exercice 2007 ainsi que les perspectives pour 2008.

Aussi, conformément à la loi et à l'article 23 de nos statuts, nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire afin :

- de vous rendre compte de la gestion et des activités de notre société au cours de l'exercice 2007 ;
- de vous faire connaître les résultats obtenus ;
- de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes arrêtés au 31 décembre 2007 ;
- et enfin de vous proposer les affectations et les répartitions qui nous paraissent opportunes.

Chers Actionnaires,

En dépit de l'amélioration relative de la situation politique, du fait de la signature des accords politiques de Ouagadougou, et un début de la réunification du pays, le contexte économique et les conditions de vie de l'ivoirien moyen ne s'améliorent pas, conséquence des longues années de crise.

Dans ce contexte, les résultats dégagés par votre société au cours de l'exercice 2007 sont satisfaisants.

Le travail acharné de la Direction de votre société, notamment de l'équipe commerciale, a permis de maintenir le leadership des marques ITG sur le marché, perceptible déjà depuis deux ans.

Par ailleurs, les bons résultats techniques obtenus au cours de l'année (certification ISO, amélioration continue de la performance des machines) ont également contribué aux résultats obtenus en 2007.

Nous tenons, à cet effet, encore une fois, à remercier et féliciter, en votre présence, toute l'équipe dirigeante de notre société, ainsi que tout le personnel, en particulier les employés de Bouaké qui continuent de donner de bons résultats, malgré l'environnement particulier dans lequel ils vivent et travaillent.

ASPECT COMMERCIAL

Les ventes de la société pour l'exercice 2007 ont légèrement régressé, malgré une progression de 1,7% enregistrée sur le marché domestique.

Pour l'exercice 2007, le volume des ventes a atteint 3.289 millions de cigarettes, enregistrant ainsi un léger recul de 1,23% par rapport à l'exercice 2006.

Cette régression s'explique par un transfert temporaire, vers la MABUCIG au Burkina Faso, de la production destinée au marché du Niger pendant le premier trimestre de l'année et quelques signes de faiblesse de la demande FINE au Togo et au Niger.

Sur le marché ivoirien, les marques ITG confirment une fois de plus leur leadership, grâce notamment à la bonne santé et performance de la marque FINE, particulièrement FINE LIGHT qui est toujours en forte progression. EXCELLENCE maintient sa position de leader du marché ivoirien, malgré la concurrence multiple et féroce dans le segment économique qui a continué d'enregistrer l'entrée de nouvelles marques à bas prix (notamment Vegas, Pall Mall, Miami et Sir), et donc attractives pour des consommateurs affectés par la crise actuelle.

ASPECT INDUSTRIEL

Malgré le contexte difficile du site industriel de Bouaké, nos équipes ont consciencieusement et efficacement travaillé pour fournir aux marchés de la SITAB des produits conformes au standard international.

L'exercice 2007 s'est caractérisé par l'obtention de la double certification ISO 9001 et 14001 relative au système de gestion de la qualité et de l'environnement, l'installation et la mise en service d'une nouvelle chaudière, l'amélioration du taux d'utilisation des machines et la modification et l'essai concluant de production sur la ligne rapide de FINE LIGHT. Il faut également noter une profonde réorganisation du service de la maintenance, en vue de mieux assurer l'entretien des outils de production.

Pour l'exercice 2007, le volume de production cigarettes a atteint 3.305 millions de cigarettes, soit une hausse de 1,16% par rapport à l'exercice 2006.

Le volume scaferlati est, quant à lui, passé de 4.057 Tonnes en 2006 à 4.171 Tonnes en 2007, dont 1.543 Tonnes à l'export en direction de la Mabucig au Burkina-Faso et de la Sonatam au Mali. La production scaferlati destiné à l'export représente une progression de 6,5% par rapport à l'an 2006.

En ce qui concerne les ratios techniques, on note une nette amélioration qui fait suite à un renforcement des autocontrôles, fortement assistés par les bonnes pratiques liées à la démarche de certification ISO 9001.

ASPECT RESSOURCES HUMAINES

Au plan quantitatif, l'année 2007 a enregistré 10 embauches pour 16 départs, et l'effectif passe de **282 en décembre 2006 à 276 en décembre 2007**, dont 171 personnes continuent d'exercer à Bouaké.

Au plan social, la baisse du nombre des accidents de travail et des maladies de longue durée, amorcée en 2006, s'est poursuivie. Cette baisse est consécutive aux efforts réalisés au niveau des conditions de sécurité au travail et une attention particulière réservée à la situation sanitaire des agents.

Les relations sociales au sein de l'entreprise se sont améliorées, grâce à la poursuite du dialogue constructif, débouchant notamment sur l'adoption d'un nouvel accord d'établissement, applicable à compter de l'année 2008 et la nomination d'un ivoirien en tant que Directeur Technique à l'usine de Bouaké a souligné une fois de plus la confiance de la Direction en la qualité de l'équipe d'encadrement local.

ASPECT FINANCIER

Le chiffre d'affaires global HT de l'exercice est en légère baisse de **1,8%** par rapport à l'année précédente et s'établit à **60.6 milliards FCFA** contre **61.7 milliards** en 2006.

Les **ventes domestiques** représentent environ 83% du volume total des ventes soit **2 738 mu** contre **2 691 mu** l'année précédente (80%), pour un chiffre d'affaires de **42.1 milliards FCFA**. L'activité export est en baisse cette année, passant de **640 mu** en 2006 à **551 mu** en 2007.

Les **coûts matières** (production stockée comprise) sont en baisse de **4,1%** malgré l'augmentation des prix pratiqués par nos fournisseurs (moyenne 4%), du fait de la prise en compte à la fin de l'année 2006 de l'impact des sorties de stocks de matières BAT.

Les **charges d'exploitation** s'élèvent à **12,8 milliards F CFA** contre **13,2 milliards** en 2006 et représentent **21,1%** du chiffre d'affaires contre **21,4%** l'an passé.

Après l'arrêté définitif de nos états financiers au 31 décembre 2007, le bilan et les comptes que nous soumettons à votre approbation font apparaître un bénéfice net de **4.692.360.173 F CFA**. Ce bénéfice est en régression de **13%** par rapport à l'exercice 2006.

Ce résultat a été obtenu après :

- La dotation aux amortissements de **718.388.096 F CFA** ;
- La constitution de provisions pour **65.653.494 F CFA** ;
- Un prélèvement de **1.297.501.664 F CFA** pour l'impôt BIC.

En ajoutant au bénéfice net réalisé le report à nouveau de l'exercice 2006, à savoir **1.924.348.008 F CFA**, la somme totale disponible s'établit à **6.616.708.181 F CFA**.

Enfin, nous vous proposons :

1) D'affecter le résultat de l'exercice 2007 de la façon suivante :

	F CFA
Résultat de l'exercice 2007	4.692.360.173
Report à nouveau (après affectation du résultat net 2006)	1.924.348.008
Réserves facultatives	0
Disponible :	6.616.708.181
Affectation :	
Réserve légale	0
Dividendes distribués :	5.386.500.000
Dividende brut par action	6.000
Dividende net par action	5.536

• Report à nouveau après affectation **1.230.208.181**

Si cette proposition vous agréée, les dividendes seront mis en paiement dans un délai de 15 jours ouvrables conformément aux dispositions édictées par la BRVM, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières.

2) De fixer le montant global des indemnités de fonction allouées aux Administrateurs au titre de l'exercice 2008 à la somme brute de 60.000.000 F CFA (cf. Article 431 du traité OHADA).

3) De renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Pierre MAGNE pour une durée de six (6) années qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale ayant à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

4) De renouveler le mandat d'Administrateur de la Société CAMINA-CI pour une durée de six (6) années qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale ayant à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

L'ensemble de ces propositions et documents fait l'objet du texte des résolutions que nous soumettons à votre ratification (Cf. résolutions ci-jointes).

Le Conseil d'Administration remercie une fois encore la Direction et l'ensemble du personnel pour le bon travail réalisé au cours de l'année écoulée et les encourage à persévérer dans leurs efforts de maintien et de développement de notre société dans un contexte qui, si Dieu le veut, connaîtra une nette amélioration cette année.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la société SITAB, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers

1. OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de la profession établies par l'IFAC. Ces normes requièrent la planification et la mise en œuvre de diligences qui permettent d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes et méthodes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions, conformément aux dispositions de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique sur la mission du commissaire aux comptes, que les états financiers annuels, établis selon les règles et principes comptables du système comptable OHADA, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société au 31 décembre 2007.

2. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par l'article 713 de l'acte uniforme de l'OHADA, relatives au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents à adresser aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Fait à Abidjan, le 13 février 2008

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & TOUCHE

ECR International

Commissaire aux comptes
Marc WABI
Expert Comptable Diplômé

Commissaire aux comptes
Charles AIE
Expert Comptable Diplômé

D'autre part, CAITA facture à la SITAB au titre des frais de gestion de compte une commission de 3% assise sur le montant total des dépenses payées pour son compte et refacturée. Ces commissions ne pouvant être inférieures au minimum forfaitaire fixé à **40 Euros** soit **26.238 FCFA** par opération.

Au titre de l'exercice 2007, le total des commissions et courtages s'élève à **1 253 820 500 F CFA H.T.**

III. Avec la société 3I

Administrateurs ou directeurs généraux intéressés : Monsieur **Pierre MAGNE** et la société **TOBACCOR**.

Nature et objet :

- Convention de location d'un ensemble immobilier
- Convention d'assistance administrative et comptable
- Convention d'avance de trésorerie

Modalités :

a) Location d'un ensemble immobilier :

La SITAB a conclu avec la 3I, le 10 avril 2000, un bail portant sur la location d'un entrepôt avec un bureau et d'un bâtiment de six bureaux moyennant un loyer mensuel de 450.000 FCFA.

Ce contrat a une durée de trois (3) ans renouvelable par tacite reconduction. Les revenus de cette location pour l'exercice 2007 se chiffrent à **5.400.000 FCFA**.

b) Assistance administrative et comptable :

Signée le 1er janvier 1998, cette convention a été amendée le 8 mars 2001.

Par ce contrat, la SITAB s'engage à fournir à 3I une assistance administrative, financière et comptable moyennant le versement, de la part de la 3I, d'une redevance mensuelle d'un montant fixe de 2 millions de FCFA.

Le produit qui en découle s'élève à **24.000.000 FCFA HT** pour 2007.

c) Avance de trésorerie :

Par convention signée le 18 septembre 2001, la SITAB consent à 3I des avances de trésorerie dont l'encours total ne peut dépasser 500 millions de FCFA. Cette convention d'une durée d'un (1) an renouvelable par tacite reconduction a pour but d'aider 3I à résoudre ses problèmes de financement. Les sommes mises à la disposition de 3I par la SITAB sont productives d'intérêts au taux d'escompte de la BCEAO en vigueur au 1er janvier de l'année en cours.

Aucun produit n'a été perçu au titre de cette convention au cours de l'exercice 2007.

Par avenant du 19 avril 2002, le taux de la redevance sur le chiffre d'affaires HT pour les produits fabriqués et commercialisés en côte d'Ivoire et sur les marchés périphériques (Niger, Bénin, Mali, Togo, et Guinée) a été ramené à 3%.

Ce contrat a été scindé en deux contrats, l'un pour les marques appartenant en propre à JSNM, l'autre pour celles qui lui ont été concédées (Cf. contrats de licence du 11 mai 2006) sans modification du taux de redevance de marques.

Un contrat du 28 juin 2002 donne la licence de fabrication et de commercialisation de la marque ROYAL LEGEND à la SITAB contre une redevance de 5,6% sur le chiffre d'affaires.

Pour l'exercice 2007, les charges relatives à cette convention s'élèvent à 1.284.110.352 F CFA H.T.

II. Avec la société CAITA - France

Administrateurs ou Directeurs Généraux concernés : Monsieur **Robert DANLOUX** et la société **CORALMA International**.

Nature et objet :

- Convention d'assistance technique
- Convention de bureau d'achat

Modalités :

a) Assistance technique :

Par convention conclue le 20 novembre 1996, la société CAITA met à la disposition de la SITAB son infrastructure et lui fournit une assistance technique dans les domaines industriels, commerciaux, administratifs, financiers, d'audit interne et de gestion des risques.

Au cours de cet exercice, la charge supportée par la SITAB s'élève à **16.230.116 FCFA**.

b) Bureau d'achat :

Par convention conclue le 15 octobre 1993, amendée le 1er janvier 2000, puis le 1er janvier 2002, la CAITA fait bénéficier à la SITAB de son expérience dans le domaine du tabac et des économies d'échelles obtenues en négociant des achats groupés pour le compte de ses clients.

A cet effet, la CAITA reçoit mandat de réaliser sur ordre et pour le compte de la SITAB, tous les achats hors de Côte d'Ivoire de matières premières, fournitures de fabrication, matériels et pièces de rechange, articles publicitaires et autres produits qui sont nécessaires à son activité.

En couverture des frais qu'elle expose pour ces opérations et en rémunération de ses services, la CAITA reçoit une commission calculée sur la valeur FOB des achats au taux de 4% pour les achats ci-dessus visés.

2. CONVENTIONS NOUVELLES

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice.

Nous n'avons eu connaissance d'aucune autre opération ou convention susceptible d'entrer dans le cadre des dispositions susvisées.

Conformément à la loi et aux statuts de la SITAB, il appartient à votre Assemblée de se prononcer sur ces conventions.

Abidjan, le 13 février 2008.

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & TOUCHE

Commissaire aux comptes
Marc WABI
Expert Comptable Diplômé

ECR International

Commissaire aux comptes
Charles AIE
Expert Comptable Diplômé

IV. Avec la société FILTAB

Administrateurs ou Directeurs Généraux concernés : **Messieurs Pierre MAGNE et Tiéba OUATTARA**

Nature et objet :

- Convention de location d'un ensemble immobilier
- Convention d'assistance administrative et comptable

Modalités :

a) Location d'un ensemble immobilier :

La SITAB a conclu, le 30 septembre 1986, avec la FILTAB un bail de gré à gré portant sur la location d'un entrepôt nu, sis à Bouaké pour la fabrication des filtres de cigarettes. Le loyer a été porté à 1 million de FCFA HT, par mois, par l'avenant n° 1 du 30 septembre 1987.

Le produit perçu de la FILTAB au titre de ce contrat s'élève à 12 millions de FCFA pour l'exercice clos le 31 décembre 2007.

b) Assistance administrative et comptable :

Par ce contrat, signé le 10 novembre 1986, la SITAB s'engage à fournir à la FILTAB une assistance administrative, financière et comptable moyennant une redevance mensuelle d'un montant de 100.000 FCFA.

Le produit perçu par la SITAB à ce titre s'élève à 1.200.000 F CFA H.T., pour l'exercice clos le 31 décembre 2007.

V. Avec la société CAITA CI

Administrateurs ou Directeurs Généraux concernés : **Messieurs Pierre MAGNE, Tiéba OUATTARA et la société TOBACCOR.**

Nature et objet : Convention d'assistance administrative et comptable.

Modalités :

Aux termes d'une convention conclue le 16 décembre 1982, la SITAB fournit à la CAITA CI une assistance en matière administrative, comptable et commerciale moyennant une rémunération trimestrielle de 1,5 millions de FCFA HT.

Aucun produit n'a été perçu par la SITAB à ce titre pour l'exercice clos le 31 décembre 2007.

RÉSOLUTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

PREMIÈRE RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007 tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans les rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à (...)

DEUXIÈME RÉOLUTION :

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions visées par les articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales, l'Assemblée Générale approuve chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à (...)

TROISIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale, constatant que le bénéfice net de l'exercice 2007 s'élève à **4.692.360.173 F CFA** et le report à nouveau antérieur à **1.924.348.008 F CFA**, approuve la proposition d'affectation du résultat faite par le Conseil d'Administration, et décide de distribuer la somme de **5.386.500.000 F CFA**, le compte « Report à nouveau » s'élevant, après affectation du résultat de l'exercice 2007, à la somme de **1.230.208.181 F CFA**.

En conséquence, le dividende brut versé à chaque action sera de **6.000 F CFA** ; ce dividende sera mis en paiement dans un délai de 15 jours ouvrables conformément aux dispositions édictées par la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières.

SEPTIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour remplir toutes les formalités de dépôts et de publication légale.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à (...)

	FCFA
Résultat de l'exercice 2007	4.692.360.173
Report à nouveau <i>(après affectation du résultat Net 2006)</i>	1.924.348.008
Réserves facultatives	0
Disponible :	6.616.708.181
Affectation :	
Réserve légale	0
Dividendes distribués :	5.386.500.000
Dividende brut par action	6.000
Dividende net par action	5.536
• Report à nouveau après affectation	1.230.208.181
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à (.....)	

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, conformément aux propositions du Conseil d'Administration, décide de fixer le montant global des indemnités de fonction qui seront versées au Conseil d'Administration pour l'exercice 2008 à la somme brute de **60.000.000 F CFA**.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à (.....)

CINQUIEME RESOLUTION :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'Administrateur de Monsieur Pierre MAGNE pour une durée de (6) six années qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale ayant à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à (...)

SIXIEME RESOLUTION :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'Administrateur de la Société CAMINA-CI pour une durée de (6) six années qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale ayant à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

La Société CAMINA-CI continuera d'être représentée par Monsieur Nagendra NATH.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à (...)



DOCUMENTS COMPTABLES

SITAB

ANALYTICAL DATA

Found: C, 68.1%; H, 6.1%; N, 1.8%.
Calcd. for $C_{10}H_{12}N_2$: C, 68.2%; H, 6.1%; N, 1.8%.

ANAL. Calcd. for $C_{10}H_{12}N_2$: C, 68.2%; H, 6.1%; N, 1.8%.

ANAL. Calcd. for $C_{10}H_{12}N_2$: C, 68.2%; H, 6.1%; N, 1.8%.

ANAL. Calcd. for $C_{10}H_{12}N_2$: C, 68.2%; H, 6.1%; N, 1.8%.

ANAL. Calcd. for $C_{10}H_{12}N_2$: C, 68.2%; H, 6.1%; N, 1.8%.

ANAL. Calcd. for $C_{10}H_{12}N_2$: C, 68.2%; H, 6.1%; N, 1.8%.

ANAL. Calcd. for $C_{10}H_{12}N_2$: C, 68.2%; H, 6.1%; N, 1.8%.

ANAL. Calcd. for $C_{10}H_{12}N_2$: C, 68.2%; H, 6.1%; N, 1.8%.

ANAL. Calcd. for $C_{10}H_{12}N_2$: C, 68.2%; H, 6.1%; N, 1.8%.

ANAL. Calcd. for $C_{10}H_{12}N_2$: C, 68.2%; H, 6.1%; N, 1.8%.

ANAL. Calcd. for $C_{10}H_{12}N_2$: C, 68.2%; H, 6.1%; N, 1.8%.

BILAN

ACTIF	2007	2006
Charges immobilisées	0	0
Immobilisations incorporelles	248 052 660	246 552 660
Immobilisations corporelles brutes	20 519 830 983	20 206 404 426
Immobilisations financières	1 199 563 761	1 188 977 705
Amortissements et provisions	-18 493 472 109	-18 023 874 680
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	3 473 975 295	3 618 060 111
Stocks	15 497 865 820	18 941 594 853
Fournisseurs, avances versées	70 407 603	0
Clients	4 733 173 368	4 877 468 112
Autres créances	1 680 398 702	1 643 117 106
TOTAL ACTIF CIRCULANT	21 981 845 493	25 462 180 071
TOTAL TRÉSORERIE-ACTIF	11 763 049 085	7 787 843 250
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	37 218 869 873	36 868 083 432

PASSIF	2007	2006
Capital	4 488 750 000	4 488 750 000
Primes et réserves	2 445 551 597	2 445 551 597
Report à nouveau	1 924 348 008	1 920 144 680
Résultat net de l'exercice	4 692 360 173	5 390 703 328
Provisions réglementées	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13 551 009 778	14 245 149 605
Emprunts et dettes financières diverses	15 032 698	15 232 698
Provisions financières pour risques et charges	1 137 842 429	1 072 188 935
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	1 152 875 127	1 087 421 633
Clients, avances reçues	0	0
Fournisseurs d'exploitation	18 108 654 256	17 201 061 345
Dettes fiscales	3 820 020 994	3 819 848 147
Dettes sociales	283 831 308	237 928 042
Autres dettes	212 366 702	195 256 332
TOTAL PASSIF CIRCULANT	22 424 873 260	21 454 093 866
TOTAL TRÉSORERIE-PASSIF	90 111 708	81 418 328
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	37 218 869 873	36 868 083 432

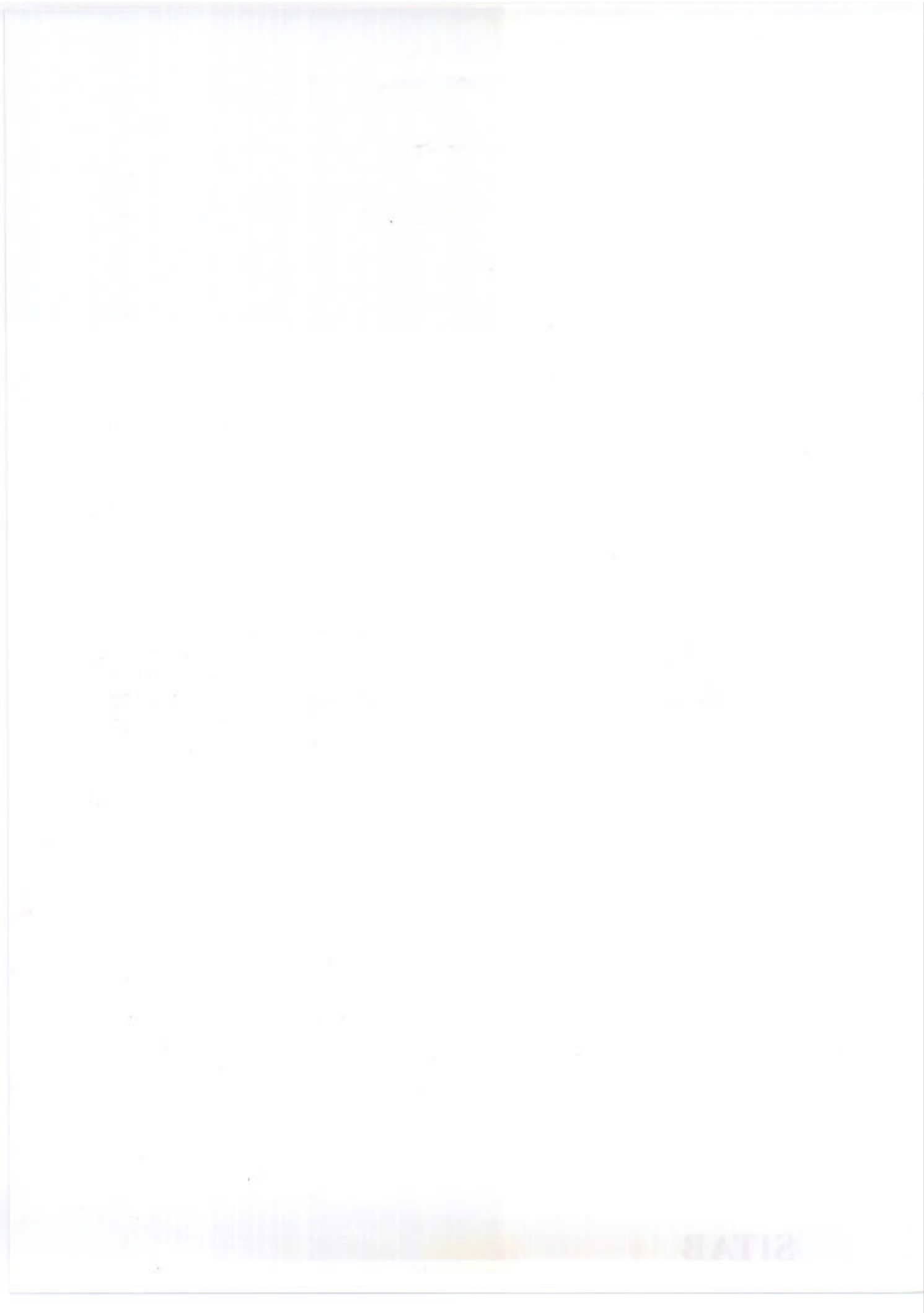


TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET EMPLOIS (TAFIRE) SYSTEME NORMAL

1ère PARTIE : DÉTERMINATION DES SOLDES FINANCIERS DE L'EXERCICE N

■ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (C.A.F.G.)

CAFG = EBE

- Charges décaissables restantes
+ Produits encaissables restants } à l'exclusion des cessions d'actif immobilisé

(SA) Frais financiers	17 008 703	(TT) E.B.E.	5 224 429 055
(SC) Pertes de change	3 344 137	(TT) Transferts de charges d'exploitation	4 907 137
(SL) Charges H.A.O.	0	(UJA) Revenus financiers	1 541 877 377
(SQ) Participations	0	(UE) Transferts de charges financières	0
(SR) Impôt sur le résultat	1 297 501 664	(UC) Gains de change	8 220 149
		(UL) Produits H.A.O.	0
		(UN) Transferts de charges H.A.O.	0
Total (I)	1 317 854 504	Total (II)	6 779 433 718

CAFG : Total (II) - Total (I) = 5 461 579 214 (N-I) : 5 863 094 357

■ AUTOFINANCEMENT (A.F.)

AF = CAFG - Distributions de dividendes dans l'exercice (I)

AF = 5 461 579 214 - 5 386 500 000 = 75 079 214 (N-I) : -421 155 643

■ VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (B.F.E.)

Var. B.F.E. = Var. Stocks (2) + Var. Créances (2) + Var. Dettes circulantes (2)

Variation des stocks : N - (N - 1)	Emplois augmentation (+)		Ressources diminution (-)
(BC) Marchandises		ou	-43 942 501
(BD) Matières premières		ou	-3 275 412 501
(BE) En-cours		ou	-97 934 954
(BF) Produits fabriqués		ou	-26 439 077
(A) Variation globale nette des stocks	0	ou	-3 443 729 033

Variation des créances: N - (N - 1)	Emplois augmentation (+)		Ressources diminution (-)
(BH) Fournisseurs, avances versées	70 407 603	ou	
(BI) Clients		ou	-144 294 744
(BJ) Autres créances	37 281 596	ou	
(BU) Ecart de conversion - Actif (I)		ou	
(B) Variation globale nette des créances	0	ou	-36 605 545

Variation des dettes circulantes: N - (N - 1)	Emplois diminution (-)		Emplois augmentation (+)
(DI) Clients, avances reçues		ou	
(DJ) Fournisseurs d'exploitation		ou	907 592 911
(DK) Dettes fiscales		ou	172 847
(DL) Dettes sociales		ou	45 903 266
(DM) Autres dettes		ou	17 110 370
(DN) Risques provisionnés		ou	
(DU) Ecart de conversion - Passif (I)		ou	
(C) Variation globale nette des dettes circulantes		ou	970 779 394

VARIATION DU B.F.E. = (A) + (B) + (C) **ou** **-4 451 113 972**

■ EXCEDENT DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION (E.T.E.)

ETE = EBE - Variation BFE - Production immobilisée

	2007	2006
Excédent brut d'exploitation	5 224 429 055	5 527 774 716
- Variation du B.F.E. (- si emplois ; + si ressources) (- ou +)	4 451 113 972	-105 837 504
- Production immobilisée		
EXCEDENT DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION	9 675 543 027	5 421 937 212

COMPTES DE RÉSULTATS

	2007	2006
Ventes de marchandises	545 325 855	2 444 531 452
Production vendue	58 925 443 598	57 578 378 507
Travaux, services vendus	988 491 662	1 624 828 294
Produits accessoires	119 198 081	91 907 995
CHIFFRE D'AFFAIRES	60 578 459 196	61 739 646 248
Production stockée	-124 374 031	-629 091 356
Autres produits	86 833 231	1 559 509 878
TOTAL PRODUITS	60 540 918 396	62 670 064 770
Achats et frais sur achats	39 957 899 877	44 914 543 090
Variation de stock	3 342 791 551	-337 859 595
Transports	1 548 105 920	1 888 630 542
Services extérieurs	6 494 183 033	6 925 660 524
Impôts et taxes	684 426 688	652 870 492
Charges et pertes diverses	251 354 036	429 642 392
TOTAL CHARGES	52 278 761 105	54 473 487 445
VALEUR AJOUTEE	8 262 157 291	8 196 577 325
Frais de personnel	3 037 728 236	2 668 802 609
Transfert de charges	-4 907 137	-11 297 236
Dotations aux amortissements	718 388 096	730 749 858
Dotations nettes aux provisions	65 653 494	-141 324 112
RESULTATS D'EXPLOITATION	4 445 294 602	4 949 646 206
Produits financiers	1 550 097 526	1 337 162 573
Charges financières	20 352 840	33 282 820
RESULTAT FINANCIER	1 529 744 686	1 303 879 753
Produits H.A.O.	15 429 751	328 856 886
Charges H.A.O.	607 202	6 307 790
RESULTAT EXCEPTIONNEL	14 822 549	322 549 096
IMPOT SOCIETE	1 297 501 664	1 185 371 727
RESULTAT NET	4 692 360 173	5 390 703 328

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET EMPLOIS (TAFIRE) SYSTEME NORMAL

2e PARTIE : TABLEAU

Réf.		Exercice 2007		Exercice 2006
		Emplois	Ressources	(E - ; R +)
	I. INVESTISSEMENTS ET DESINVESTISSEMENTS			
FA	Charges immobilisées (augmentation dans l'exercice)	0	0	0
	Croissance interne	0	0	0
FB	Acquisitions/Cessions d'immobilisations incorporelles	1 500 000	0	0
FC	Acquisitions/Cessions d'immobilisations corporelles	562 824 426	15 429 751	-154 535 981
	Croissance externe	0	0	0
FD	Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	17 086 056	6 500 000	-31 373 656
FF	INVESTISSEMENT TOTAL	581 410 482	21 929 751	-185 909 637
FG	II. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (cf. Supra : Var. B.F.E.)	0	4 451 113 972	-105 837 504
FH	A - EMPLOIS ECONOMIQUES A FINANCER (FF + FG)	581 410 482	4 473 043 723	-291 747 141
FI	III. EMPLOIS/RESSOURCES (B.F. H.A.O.)	0	0	8 000 000
FJ	IV. EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS(1) Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières (1) A l'exclusion des remboursements anticipés portés en VII	900 000		0
FK	B - EMPLOIS TOTAUX A FINANCER	0	3 890 733 241	-283 747 141
Réf.		Exercice 2007		Exercice 2006
		Emplois	Ressources	(E - ; R +)
FL	V. FINANCEMENT INTERNE Dividendes (emplois) / C.A.F.G. (Ressour	5 386 500 000	5 461 579 214	-421 155 643
FM	VI. FINANCEMENT PAR LES CAPITALS PROPRES Augmentations de capital par apports nouveaux			
FN	Subventions d'investissement			
FP	Prélèvements sur capital y compris retraits de l'exploitant			
	VII. FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS			
FQ	Emprunts (2)	0	0	0
FR	Autres dettes financières (2)	0	700 000	0
	(2) remboursements anticipés inscrits séparément en emplois	0	0	0
FS	C - RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT	0	75 779 214	-421 155 643
FT	D - EXCEDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C - B)	0	3 966 512 455	-704 902 784
	VIII. VARIATION DE LA TRESORERIE			
FU	Trésorerie nette à la clôture de l'exercice + ou - 11 672 937 377			7 706 424 922
FV	à l'ouverture de l'exercice + ou - 7 706 424 922			8 411 327 706
FW	Variation Trésorerie : (+ si Emploi - ; si Ressources)	3 966 512 455	0	-704 902 784
	Contrôle : D = VIII avec signe opposé	0	0	0

Nota : I, IV, V, VI, VII : en termes de flux ; II, III, VIII : différences « bilantielles »

CONTRÔLE (à partir des masses des bilans N et N - 1)		Emplois		Ressources
Variation du fonds de roulement (F.d.R.) : FdR (N) - FdR (N - 1)		484 601 517	ou	0
Variation du B.F. global (B.F.G.) : BFG (N) - BFG (N - 1)		0	ou	4 451 113 972
Variation de la trésorerie (T) : T (N) - T (N - 1)		3 966 512 455	ou	0
TOTAL		4 451 113 972	=	4 451 113 972